

COLLECTIVITÉ : NOYERS

AFFECTATION DU RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
Recettes	52 684,38	Recettes	513 763,36
Dépenses	82 113,67	Dépenses	533 410,96
	<hr/>		<hr/>
Résultat de l'exercice	-29 429,29	Résultat de l'exercice	-19 647,60
résultat antérieur reporté	77 707,79	résultat antérieur reporté	192 554,84
Intégration résultat BA	<hr/>	Intégration résultat BA	<hr/>
RÉSULTAT CUMULE (001)	48 278,50	RÉSULTAT CUMULE (b)	172 907,24
RAR Dépenses	409,00	Résultat à affecter au 1068	0,00
RAR Recettes	8 985,00		
	<hr/>		<hr/>
Besoin de financement (a)		Résultat après affectation (002)	172 907,24
excédent de financement (a)	56 854,50		

Résultat cumulé d'ensemble (a+b)

La section d'investissement présente un résultat de :
 La section de fonctionnement présente un excédent de :
 il faut prévoir l'émission d'un titre au 1068 d'un montant de :
 votre excédent de fonctionnement à reprendre est de :

48 278,50 *correspond au 001 budget n+1 ; Dépenses si négatif, recett*
 172 907,24
0,00 *correspond au 1068 budget n+1*
172 907,24 *correspond au 002 budget n+1*